

C. CWS 88

Le 25 octobre 2017

-08

Objet : Mise à jour de l'enquête sur la présentation des numéros des demandes établissant une priorité

---

Madame,  
Monsieur,

À sa cinquième session, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a prié le Bureau international d'inviter les offices de propriété industrielle à mettre à jour leurs entrées dans la partie 7.2.4 intitulée "Enquête sur la présentation des numéros des demandes établissant une priorité" du *Manuel sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle* établi par l'OMPI (Manuel de l'OMPI). La partie 7.2.4 du Manuel de l'OMPI peut être consultée sur le site Web de l'OMPI à l'adresse <http://www.wipo.int/standards/fr/pdf/07-02-04.pdf>. Le questionnaire relatif à la partie 7.2.4 fait l'objet de l'[annexe](#) de la présente circulaire.

En conséquence, le Bureau international vous saurait gré de bien vouloir lui communiquer les informations requises dans le questionnaire ci-joint, si la partie 7.2.4 du Manuel de l'OMPI ne contient aucune indication relative à la présentation des numéros de demandes établissant une priorité fournie par votre office ou organisation. Votre office ou organisation est également invité à communiquer des copies de notifications de dépôt et de certificats de priorité de demandes de brevet.

Si l'entrée de votre office ou organisation figure déjà dans la partie 7.2.4, vous êtes prié de bien vouloir confirmer l'exactitude de l'entrée ou indiquer les modifications à y apporter.

Le Bureau international serait reconnaissant à votre office ou organisation d'envoyer sa réponse à la présente circulaire par courrier électronique à l'adresse [cws.surveys@wipo.int](mailto:cws.surveys@wipo.int) avant le 8 décembre 2017.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Kunihiko Fushimi  
Directeur de la Division des  
classifications internationales et des  
normes

Pièce jointe : Annexe – Questionnaire